



BTS PROFESSIONS IMMOBILIERES

Rentrée 2021

Rentrée Septembre :

Date Limite d'inscription : 6 Septembre 2021

Rentrée des classes : 20 Septembre 2021

Nombre de places en formation : 50

Rentrée Décembre :

Date Limite d'inscription : 22 Novembre 2021

Rentrée des classes : 6 décembre 2021

Nombre de places en formation : 10

MBS Éducation – Groupe FORMEKO

01 45 35 28 28

5 rue des Reculettes / 40 rue de la Colonie

75013 PARIS

Info@mbseducation.fr

www.mbseducation.fr

>Edition du 01/06/2021-V1

INTITULE DE LA FORMATION

PROFESSIONS IMMOBILIERES

INTITULE DU DIPLOME

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR DIPLOME D'ETAT NIVEAU III MINISTERE DE TUTELLE :
MINISTERE CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

IDENTIFIANTS DE LA FORMATION

Code CPF : 243948

Code RNCP : 14922

Certif Info : 74872

Formacode : 31834

Code Rome : N1301-N2101

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le BTS Professions immobilières a pour vocation de **former des professionnels des services de l'immobilier**.

Ce niveau de qualification est recherché par les branches professionnelles du secteur. Il atteste chez son titulaire la maîtrise d'un ensemble de connaissances et de compétences qui permettra de développer aptitudes et comportements professionnels adaptés.

Certaines activités et fonctions nécessitent la possession d'une carte professionnelle. Le BTS Professions immobilières rend éligible son titulaire à la délivrance de ces cartes : carte T (transaction) carte G (gestion).

A l'issue de la formation, vous saurez maîtriser la transaction immobilière, les activités de gestion immobilière et de syndic de copropriété.

APTITUDES VISEES PAR LA FORMATION

► Contexte professionnel

L'activité immobilière s'exerce dans des domaines tels que la construction et l'habitat, la commercialisation, la location, la gestion individuelle et collective de biens neufs ou anciens.

Ces différentes activités relèvent à la fois du secteur privé et du secteur public, dont l'immobilier social.

► Le positionnement du BTS « Professions immobilières »

Le BTS « Professions immobilières » a pour vocation de former des professionnels des services de l'immobilier. Il atteste chez son titulaire la maîtrise d'un ensemble de connaissances et de compétences qui permettra de développer des aptitudes et des comportements professionnels adaptés.

Ce BTS permet d'accéder à la carte professionnelle, indispensable pour exercer dans les métiers de l'immobilier.

► Les structures professionnelles et les métiers exercés

Les titulaires de ce BTS exercent leurs métiers au sein d'organisations comme : – les agences immobilières, – les cabinets d'administration de biens (syndic de copropriété, gestion locative...), – les organismes HLM, – les offices notariaux, – les sociétés de promotion-construction, – les entreprises ou collectivités qui gèrent leur patrimoine immobilier.

COMPÉTENCES VISÉES DE LA FORMATION

Le titulaire d'un BTS « Professions immobilières » exerce une activité de services qui requiert la mobilisation de nombreuses compétences relationnelles, juridiques, organisationnelles, administratives, commerciales, financières, comptables, fiscales,... L'activité de conseil y est prégnante. Les activités s'organisent autour de deux grands types de fonctions

► Les fonctions

Les activités s'organisent autour de deux grands types de fonctions, des fonctions techniques et des fonctions « support ».

⇒ Les fonctions techniques

- ❖ La transaction immobilière : Cette fonction vise principalement à assurer le conseil et l'intermédiation entre un offreur (vendeur ou bailleur) et un demandeur (acquéreur ou locataire) d'un bien immobilier. Cette fonction est généralement exercée par les chefs de vente, les négociateurs (trices), les assistant(es) commerciaux(ales), les chargé(e)s de clientèle et de commercialisation, les chargé(e)s de commercialisation de biens propres aux organisations institutionnelles (opérateurs publics ou semi-publics).

❖ La gestion immobilière : Cette fonction consiste à assurer l'administration de biens immobiliers collectifs (gestion de copropriété) ou privés et publics individuels (gestion locative).

⇒ Les fonctions support

❖ La communication : Cette fonction est fondamentale et en interdépendance avec les autres fonctions et l'environnement professionnel. Elle joue un rôle essentiel dans la relation de service et de conseil. La communication peut être de plusieurs ordres : institutionnelle, commerciale, interpersonnelle, hiérarchique...

❖ Le conseil en ingénierie de l'immobilier : Le conseil et le service constituent le socle de l'activité du titulaire du diplôme de BTS « Professions immobilières ». Ces activités possèdent une dimension transversale affirmée (historique, technique, architecturale, urbanistique, juridique, économique...). Elles permettent une analyse plus fine du produit, afin d'être en mesure de proposer les prestations adaptées.

PUBLIC CIBLÉ

Lycéens en Terminale : Filière Générale, Technologique, Professionnelle ✓ Etudiants ✓ Demandeurs d'emploi ou intérimaires ✓ Evolution ou Reconversion professionnelle ✓ Salariés des organisations (entreprises, administrations, associations etc..).

PRÉ-REQUIS

✓ Etre titulaire d'un diplôme de niveau 4, ou expérience professionnelle dans le cadre de l'évolution ou de la reconversion ✓

DISPENSES D'UNITES

Dispenses d'unités au titre d'un BTS ou d'un DUT du secteur tertiaire

- Les titulaires d'un brevet de technicien supérieur au titre de l'une des spécialités du secteur tertiaire sont dispensés des unités U1 et U2 du BTS « Professions immobilières ».
- Les titulaires des diplômes universitaires de technologie du secteur tertiaire sont dispensés des unités U1 et U2 du BTS « Professions immobilières »

Diplômes donnant droit à dispense de certaines unités du BTS « Professions immobilières »

(Dispense : Culture générale et expression et LV1)

BTS agricole tertiaire Dispense DEUG/licence/maîtrise sciences économiques DEUG/licence administration économique et sociale DEUG /Licence gestion DEUG /Licence économie gestion DEUG /Licence en droit DEUG /Licence langue étrangère appliquée DEUST banques, organismes financiers et de prévoyance Licence management et gestion des entreprises Licence commercialisation de produits financiers Licence de banque.

QUALITES PERSONNELLES

Sens de la négociation, du contact et de l'écoute, savoir-faire et professionnalisme, goût pour les chiffres.

CONTENU DE LA FORMATION

- Culture générale et expression
- Langue vivante étrangère appliquée à l'immobilier (LV1)
- Conseil en ingénierie de l'immobilier
 - Droit et veille juridique
 - Economie et organisation de l'immobilier
 - Architecture, habitat et urbanisme, développement durable
- Communication professionnelle
- Techniques immobilières
 - Transaction
 - Gestion
- Unité d'initiative locale (acquisition de compétences spécifiques en lien avec l'environnement de l'établissement de formation)

Plus de détails sur le référentiel du BTS :

https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p2_762351/le-bts-professions-immobilieres

MODALITÉS ET CONTENUS D'INFORMATION

✓ Informations sur la formation Tél. : 01 45 35 28 28
ou internet :

https://mbseducation.fr/bts/professions_immobilieres

✓ Sélection : Dossier pédagogique, tests et entretien

PROCEDURE D'ADMISSION DES PARTICIPANTS

1. Le téléchargement du dossier de candidature sur notre site internet www.mbseducation.fr ou sur demande au 01 45 35 28 28
 2. A réception du dossier complet, et vérification les prérequis d'entrée en formation.
 3. Une session de tests au cours de laquelle vous passez des QCM (expression écrite, mathématiques, anglais) ainsi qu'un entretien de motivation et de positionnement avec le conseiller en formation. Durée 2h00.
 4. Remise de la décision d'admission finale et/ou de la proposition d'accompagnement.
 5. Notre équipe de conseillers en formation est là pour vous accompagner et vous aider dans la recherche de poste en alternance ou en stage.
- >Durée estimée de la procédure d'admission entre 1 et 2 mois.

COMPÉTENCES VISÉES DE LA FORMATION

La préparation au diplôme vise l'acquisition des compétences décrites dans le référentiel de certification. Les situations de travail proposées en formation vont permettre le développement de ces compétences mais aussi de compétences transversales.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- ✓ La durée de la formation : 1 350 heures pour les CPF de transition professionnelle en temps complet ; 1350 heures pour les alternances, 1 350 heures en formation initiale.
- ✓ Lieu de dispense de la formation : 2 campus : 40 rue de la Colonie et 5 rue des Reculettes – 75013 Paris
- ✓ Le mode de dispense de la formation : Formation Synchrones et en présentiel (selon les conditions sanitaires, mise en place d'une plateforme Zoom d'enseignement synchrone à distance)
- ✓ L'organisation du calendrier de formation : Alternance, Initial, temps plein, temps partiel
- ✓ Les modalités de formation : Contrat de professionnalisation, Contrat d'apprentissage, CPF de transition professionnelle, formation initiale.
- ✓ Restauration sur les campus : Non

✓ Accessibilité handicapés : Oui aux différentes familles de handicap : Moteur, sensoriel, auditif et visuel, handicaps mentaux cognitifs et psychiques. Contactez notre référent handicap pour les détails de l'adaptation de votre parcours :

<https://mbseducation.fr/alternants-en-situation-de-handicap/>

COÛT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

En formation en alternance : Sans prise en charge par l'apprenant :

Selon les contrats d'alternance, prise en charge par un OPCO de branche d'activité 20 250 euros en contrat de professionnalisation, 20 250 euros en contrat d'apprentissage, par l'OPACIF en « Transition Pro » (4 600 € / an) par l'entreprise dans le cadre du plan de développement de compétences (.

En formation en initial : Prise en charge par l'apprenant :

9 200 € (soit 4 600 € par année de formation)

DURÉE DÉTAILLÉE DE LA FORMATION

>Le calendrier de formation définitif et détaillé sera remis lors de la réunion de rentrée par l'équipe pédagogique.

Enseignements obligatoires	
Culture générale et expression	156 h
Communication en langue vivante étrangère langue A : anglais	156 h
Conseil en Ingénierie de l'immobilier Droit et veille juridique Economie et organisation Architecture, Habitat et Urbanisme, Développement Durable	646 h
Communication Professionnelle	180 h
Techniques immobilières Transcation Gestion	180 h
Total	1 350 heures
Accès des étudiants aux ressources informatiques et documentaires de l'établissement	
Enseignements facultatifs Langue vivante étrangère	40 h

(3) La langue vivante étrangère facultative est obligatoirement différente de l'anglais

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

- La méthode expositive, transmissive ou magistrale ;
- La méthode démonstrative ;
- La méthode interrogative ;
- La méthode active ou dite « de découverte » ;
- La méthode expérientielle.
- Les supports de présentation classiques de type PowerPoint
- Les supports vidéo
- Des supports réels tels qu'objets ou matériels
- Les jeux de formation
- Business Game
- Salle Informatique équipée PC et logiciels spécifiques
- Imprimante
- Plateforme collaborative EDULOG

MODALITES D'EVALUATION DES SAVOIRS :

Les compétences sont évaluées en cours de formation avec 2 types d'évaluation :

En Contrôle continu de type étude de cas, mise en situation, QCM, contrôle des connaissances, exercices d'application, présentation orale (3 notes minimum par matière et par semestre).

En Examen Blanc organisé dans les conditions d'examens.

MODALITES DE VALIDATION DES COMPETENCES :

Les compétences liées aux savoirs sont validées par les formateurs et ou les tuteurs d'entreprise à partir du contrôle continu, des examens blancs, des tâches réalisées en entreprise.

Les compétences acquises sont identifiées dans le bulletin semestriel individuel.

CLOTURE DE LA FORMATION

Remis à chaque participant :

- Bulletins semestriels
- Livret de formation validant les compétences
- Attestation de fin de formation comprenant les heures réalisées

PROCESSUS DE VALIDATION DU DIPLOME

Par le passage d'un examen de l'Education Nationale en forme ponctuelle. Le candidat doit obtenir la moyenne de 10/20 pour obtenir la validation du jury et du diplôme.

BTS Professions immobilières			Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilitée. Formation professionnelle continue dans les établissements publics habilités		Formation professionnelle continue dans les établissements publics habilités		Voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilitée. Formation professionnelle continue dans les établissements publics non habilités ou en établissement privé, enseignement à distance candidats justifiant de 3 ans d'expérience professionnelle	
Épreuves	unité	coef	Forme	durée	Forme	durée	Forme	durée
E1 Culture générale et expression	U. 1	3	Ponctuelle Écrite	4 h	CCF 3 situations d'évaluation		Ponctuelle écrite	4 h
E2 Langue vivante étrangère (*)	U. 2	2	Ponctuelle écrite	2h	CCF 2 situations d'évaluation		Ponctuelle écrite	2h
E3 Conseil en ingénierie de l'immobilier	U. 3	4	Ponctuelle écrite	3 h	CCF 3 situations d'évaluation		Ponctuelle écrite	3 h
E4 Communication professionnelle en français et en langue étrangère	U. 4	2	CCF 1 situation d'évaluation		CCF 1 situation d'évaluation		Ponctuelle orale	20 min. + 20 min de prépa
E5 Techniques immobilières		6	Ponctuelle		Ponctuelle		Ponctuelle	
- Transaction immobilière	U. 51	3	écrite	3 h	écrite	3 h	écrite	3 h
- Gestion immobilière	U. 52	3	écrite	3 h	écrite	3 h	écrite	3 h
E6 Conduite et présentation d'activités professionnelles	U. 6	4	CCF 2 situations d'évaluation		CCF 2 situations d'évaluation		Ponctuelle Orale	40 min
Épreuve facultative								
EF1 Langue vivante 2	UF. 1		Ponctuelle Orale	20 min (1)	Ponctuelle Orale	20 min (1)	Ponctuelle Orale	20 min (1)

(*) Les langues vivantes autorisées sont les suivantes : anglais, allemand, espagnol, italien, portugais.

(1) Non compris le temps de préparation de 20 minutes.

ACTIONS EN CAS DE NON OBTENTION DU DIPLOME

En cas d'échec, le candidat bénéficie et conserve dans chaque matière les notes égales ou supérieures à 10 (délai 5 ans). Le candidat pourra se présenter aux sessions prochaines en candidat libre, formation initiale ou continue.

